



# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [snrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:snrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://snrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 376 du 3 février 2015**

## **Le PDG du CNRS prépare la casse du statut de travailleur scientifique à temps plein et de l'organisme**

Lors des journées d'accueil des nouveaux directeurs d'unités du CNRS organisées conjointement avec la CPU, le PDG du CNRS a déclaré que « *Notre vrai particularisme c'est d'avoir considéré séparément et depuis trop longtemps la formation et la recherche. Tout le travail qui est en cours (politique de site, Comue NdR) vise à abolir cette séparation artificielle des deux faces d'une même médaille. Nous avons déjà beaucoup évolué grâce à l'UMR, qui donne à notre système la spécificité d'être hybride et mixte* ».

Contrairement à son affirmation la formation et la recherche n'ont jamais été considérées séparément. Le PDG du CNRS ne peut ignorer que l'article 2 du décret organique du 24 novembre 1982 spécifie que le CNRS a pour mission notamment

- de développer l'information scientifique, en favorisant l'usage de la langue française
- d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche

Ce qu'ont toujours fait les personnels du CNRS notamment les chercheurs. La « sortie » du PDG du CNRS devant le président de la CPU n'est pas anodine. Alors que la Direction de la CPU veut en finir avec le statut national des enseignants chercheurs, celle du CNRS donne son aval à ce que dans les Comue et les universités fédérales, les chercheurs soient fortement incités à faire de l'enseignement au détriment de leur activité de recherche. Alors que les universités n'ont plus la masse salariale suffisante pour assurer les enseignements, le PDG du CNRS leur propose de faire assurer à bon compte leurs enseignements par ses chercheurs. La différence entre enseignants chercheurs et chercheurs s'estompant dans les faits, le statut de chercheurs à temps plein n'aura plus lieu d'être et le statut des IT subira le même sort.. Les personnels de recherche passeront d'une gestion nationale à une gestion locale. Le CNRS se réduira aux domaines non couverts par les universités notamment les grands instruments. La loi Fioraso et la réforme territoriale sont porteuses d'une logique terrible. A quoi bon avoir des organismes nationaux de recherche avec des personnels à statut national quand le but de l'ESR n'est plus le développement des connaissances mais la compétitivité des entreprises situées en région ?

Villejuif, le 3 février 2015